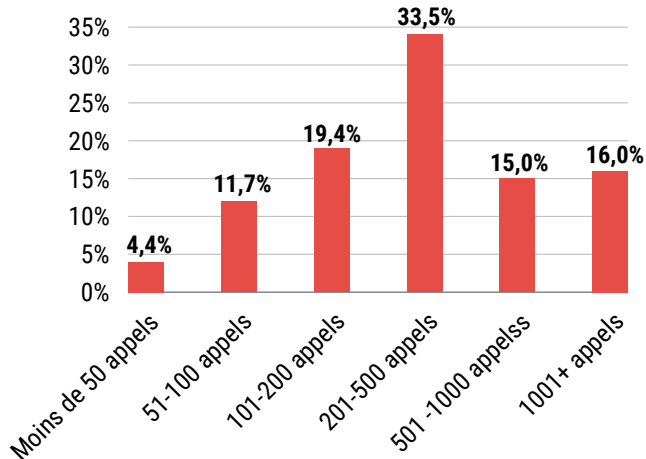


RÉPONSE DE LA POLICE:

Les policiers ont été invités à fournir des informations générales sur leur implication dans les situations de VPI.

Par exemple, au cours de leur carrière de policier, la plupart des répondants (**64,5 %**) estiment avoir répondu à plus de **200 appels liés à la VPI** (Graphique 2).

Graphique 2. Appels de VPI traités au cours de la carrière policière (N=206)



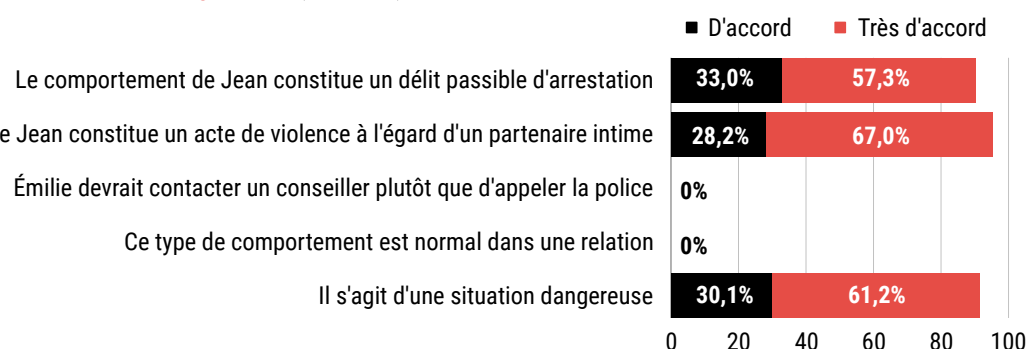
Dans le cadre de l'enquête en ligne, nous avons fourni aux répondants un scénario fictif de VPI, afin de mieux comprendre comment les policiers canadiens percevaient la question de la VPI, qu'il s'agisse **d'altercations physiques ou non physiques**, et comment ils réagiraient dans les deux types de situations.

Comment la policiers percevaient la VPI dans les scénarios de violence non physique?

En comparant les réponses aux deux scénarios fournis aux policiers, nous ne voyons pas de différences majeures dans les perceptions et les actions qui seraient prises par les répondants. Toutefois, certaines différences entre les répondants en ce qui concerne le comportement de Jean, en particulier:

- Si le comportement de Jean constitue un délit passible d'arrestation
- Si le comportement de Jean constitue une VPI

Graphique 7. Perceptions de la police à l'égard des scénarios fictifs: Violence non physique (N=103)



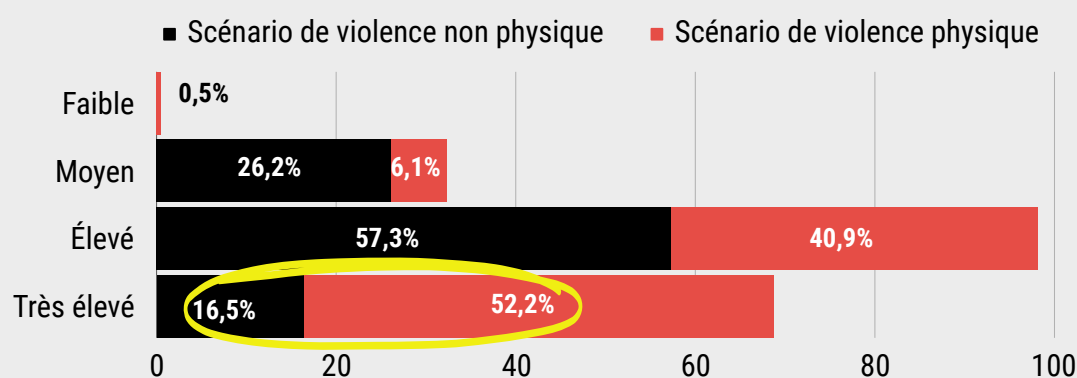
C'est dans l'évaluation du niveau de risque pour Émilie que la variation est la plus perceptible entre les réponses aux scénarios de violence physique et non physique.



52,2% des personnes interrogées dans le cadre du scénario de violence physique considèrent que le risque de violence est très élevé, contre **16,5%** des personnes interrogées dans le cadre du scénario de violence non physique.

Ce résultat montre que la violence non physique ne constitue pas un risque très élevé du point de vue des policiers.

Graphique 8. Niveau de risque



Comment les policiers répondent?

En comparant les réponses aux deux scénarios (violence physique ou non physique) fournis aux policiers, nous avons également constaté que **la perception du risque**, qu'il soit **très élevé** ou **élevé**, n'affecte pas la manière dont les policiers agiraient sur les lieux.

Toutefois, seuls **63,5%** des répondants procéderaient à une évaluation des risques (Graphique 9).